Temps, genre et micro-travail

Trajectoires européennes

Antonio A.Casilli (Télécom Paris) & Paola Tubaro (CNRS)

Synthèse

(Novembre 2024)

Le micro-travail : un phénomène global

Le micro-travail, ou travail de la donnée, consiste en la réalisation de tâches en ligne (comme l'identification d'objets dans des images, la transcription de textes, ou la modération de contenus) pour alimenter des bases de données, principalement utilisées dans le développement de l'intelligence artificielle. Le micro-travail est généralement effectué à distance et sous-traité à des prestataires hors des frontières des entreprises technologiques, le plus souvent par le biais de plateformes numériques qui se chargent de la mise en relation entre les parties, de la fragmentation de projets numériques en tâches, et/ou de la gestion de l'activité au quotidien. Avec les plateformes, le travail peut être externalisé à des microentreprises individuelles.

Cette activité a connu une forte expansion avec la crise du COVID-19, et concerne aujourd'hui environ 16 millions de personnes dans le monde selon les estimations de la Banque Mondiale. Cette croissance n'a pas pour autant été accompagnée par une hausse suffisante de la demande, et l'offre excédentaire de main-d'œuvre exerce une pression à la baisse sur les rémunérations.

Puisqu'il peut être réalisé à distance, le micro-travail s'inscrit désormais dans un système de production mondial caractérisé par de longues chaînes de sous-traitance internationale. Les entreprises du secteur de la technologie s'adressent à des fournisseurs dans des pays où le coût de la main d'œuvre est plus faible, surtout s'ils partagent des traits linguistiques et culturels, et parfois des liens commerciaux historiques. Au niveau planétaire, les flux du micro-travail s'agencent selon des axes majeurs Est-Ouest (de l'Asie vers les Etats-Unis) et Sud-Nord (de l'Afrique et de l'Amérique latine vers l'Europe et l'Amérique du Nord), créant une nouvelle géographie de la production dans le secteur numérique. Cette dynamique expose les travailleuses et travailleurs européens à une concurrence accrue et rend les micro-tâches moins attractives, avec des rémunérations de moins en moins compatibles avec le coût de la vie dans le Nord du monde.

Objectifs et méthodologie de l'étude

Cette étude lève le voile sur le micro-travail qui est malgré tout encore pratiqué en France et en Europe Occidentale, et examine les nouvelles caractéristiques qu'il prend dans un contexte mondial profondément transformé. Elle s'appuie sur l'analyse des données d'une enquête empirique par questionnaires, réalisée au printemps-été 2024 auprès de 804 travailleurs et travailleuses de 9 pays européens, et l'articule avec une perspective historique basée sur des études précédentes, réalisées avec des méthodes similaires (2018-2023). Cette approche permet d'évaluer à la fois les évolutions récentes et les tendances de long terme dans le secteur, ainsi que de regarder des cas nationaux de plus près.

L'analyse porte particulièrement sur quatre dynamiques émergentes : les changements démographiques, et leurs impacts sur les pratiques et les inégalités qui s'en suivent ; l'usage du temps au quotidien, et comment la structure-type d'une journée reflète la place du micro-travail dans la vie personnelle et professionnelle des travailleurs et travailleuses ; le devenir des personnes pratiquant le micro-travail, et la durabilité potentielle de cette activité ; et finalement, les compétences développées dans ce contexte et les perspectives qu'elles ouvrent (ou pas) pour l'avenir. Une attention particulière est portée vers les différences de genre.

Tendances du micro-travail en Europe

L'étude met en lumière des transformations majeures dans le micro-travail en Europe occidentale. La prévalence de cette activité est plus forte dans les pays du Sud de l'Europe, où les marchés du travail conventionnels sont peu dynamiques : le Portugal, l'Italie, et dans une moindre mesure l'Espagne. Le micro-travail est aussi répandu en Allemagne, où se trouvent le siège de plusieurs entreprises et plateformes du secteur. En revanche, la participation semble plus faible en France.

L'évolution démographique est marquée par un rajeunissement de la population qui micro-travaille, par rapport à des résultats précédents : si plus de la moitié se situe toujours dans la tranche 25-44 ans, le nombre de personnes âgées de 18-24 a considérablement augmenté, parallèlement à une baisse de la participation des personnes plus âgées. Aujourd'hui, la moitié des personnes pratiquant le micro-travail en Europe a moins de 28 ans. Ce rajeunissement implique une plus faible proportion de travailleurs et travailleuses ayant des enfants (et donc des contraintes fortes en termes d'usage du temps) : on observe une plus grande disponibilité temporelle toute la journée, avec moins d'écart entre hommes et femmes.

On note aussi une hausse de la présence de micro-travailleuses et travailleurs issus de l'immigration intra- et extra-européenne (21%), un phénomène qu'aucune enquête précédente n'avait révélé et qui rapproche, désormais, cette population de celle d'autres travailleurs et travailleuses de plateformes, dans des secteurs comme la livraison. En somme, quand le micro-travail n'est pas délocalisé dans des pays du Sud du monde, il peut rester en Europe dans la mesure où il pallie le manque d'opportunités alternatives de subsistance pour des groupes défavorisés, notamment les migrants. Ainsi, toute lutte pour la requalification des travailleuses et travailleurs de plateforme en tant que salariés est insuffisante sans des mesures complémentaires visant à contrer la précarisation du travail migrant.

La composition genrée du secteur s'est modifiée, passant d'une légère majorité féminine en 2018 (56% en France) à une prédominance masculine (58% en Europe) en 2024. Les conditions du micro-travail se sont transformées : des tâches de plus longue durée ou de plus grande complexité, à réaliser sur ordinateur et non sur smartphone, s'adaptent mal aux personnes

qui jonglent entre un emploi principal, des tâches domestiques, et le soin des enfants, mais peuvent être faites par des jeunes sans devoirs familiaux et avec une forte littératie numérique, hommes et femmes. On observe donc une forme d'exclusion des femmes plus âgées, tandis que les femmes toujours présentes, plus jeunes, ont des pratiques proches de celles de leurs homologues masculins.

QUI MICRO-TRAVAILLE ?

- Échantillon : 804 réponses complètes (TaFF 2024)
- Répartition géographique :
  - Portugal (30%)
  - Italie (20%)
  - Allemagne (16%)
  - Espagne (15%)
  - France (11%)
  - Autre (8%)
- Immigration : 21% des répondants (vs 8,5% moyenne UE, population générale)
- Genre : 58% hommes, 42% femmes
- Âge : médiane 28, moyenne 31, distribution très asymétrique vers la droite, s'étendant jusqu'à 80 ans
- Niveau d'éducation : 67% niveau Bac+3 ou supérieur

TEMPS

- Activité principale : majoritairement en complément d'un emploi conventionnel
- Temps partiel :
  - 30% des répondants (vs 17% moyenne UE)
  - 36% des femmes vs 25% des hommes
  - Moyenne : 21h/semaine (temps partiel), 39h/semaine (temps complet)
- Chômage : 15% des répondants (vs 6% moyenne UE 2024)
- Revenus insuffisants : 19%
- Horaires : 9h-12h et 14h-18h, lundi-vendredi
- Femmes : surreprésentation dans emplois précaires, chômage (20%)

Temps du micro-travail et emploi

Temps du micro-travail et emploi En Europe, le micro-travail est surtout une source de revenu complémentaire. Il s'agit d'une différence importante par rapport aux pays à faible revenu du Sud du monde, où le micro-travail constitue fréquemment la source principale du revenu d'un ménage. Ce complément pèse lorsque les autres revenus sont insuffisants. Si la plupart des micro-travailleuses et - travailleurs européens ont un autre emploi principal (salarié ou, plus rarement, indépendant) en dehors des micro-tâches, les chômeurs sont sur-représentés au sein de cette population, tout comme les personnes travaillant à temps partiel. Même en considérant l'ensemble des revenus du ménage (qui peuvent aussi inclure, par exemple, les apports du conjoint ou de la conjointe, ou encore des parents), une personne sur cinq n'arrive pas à couvrir tous ses coûts. Par rapport à tous ces indicateurs, la position des femmes est moins favorable. La pratique du micro-travail s'avère donc nécessaire, et reflète les inégalités persistantes sur le marché du travail conventionnel.

Le paradoxe des compétences

Les micro-travailleuses et -travailleurs européens présentent un niveau d'éducation élevée et développent constamment de nouvelles compétences spécifiques : maîtrise des langues étrangères (anglais surtout), littératie numérique avancée (VPN, crypto-monnaies, IA générative). Cependant, ces compétences ne sont pas reconnues ni valorisées. Le manque de reconnaissance brouille les repères, surtout pour les jeunes : que vaut un CV, ou un diplôme, sur les plateformes ? Et comment donner une visibilité à ses progrès en anglais, ou dans l'usage de moyens informatiques ? Même les qualifications qui parfois existent sur une plateforme (par exemple, un "score" de succès, ou le résultat d'un test linguistique) ne sont généralement pas transférables. Pour remédier à cette situation, les organisations syndicales pourraient œuvrer à la mise en place de systèmes de certification des compétences, tout en veillant à ne pas réduire leur action à la seule question de la formation, qui doit s'accompagner d'améliorations des conditions de travail et de la reconnaissance statutaire.

La densité du temps de travail

La dédensification du temps de travail est une tendance générale concernant les emplois faiblement rémunérées, et décrit tout aussi bien le micro-travail européen. Les données présentées dans cette étude révèlent que malgré un nombre important d'usagers qui se connectent aux plateformes plusieurs fois par jour, le temps de travail effectif et rémunéré n'est en moyenne que de 45 - 48 minutes par jour. Il y a une importante déperdition de temps employée à rechercher des tâches, comparer des plateformes, soigner son profil, se renseigner sur des clients. Cette fragmentation n'est pas accidentelle mais constitue une caractéristique délibérée du système, conçue pour maintenir une disponibilité continue de main-d'œuvre capable de répondre à d'éventuels pics de demande, tout en gardant les salaires bas, malgré les prix élevés des pays concernés. Face à cette situation, les organisations syndicales pourraient agir sur plusieurs leviers : reconnaissance du temps de disponibilité comme temps de travail effectif, instauration d'une rémunération minimale garantie, et négociation d'une meilleure répartition des tâches pour limiter les périodes creuses.